

Brain sur Allonnes, village où fait bon vivre !

Madame EZEICHEL nous en donne la preuve avec ses 104 ans, anniversaire fêté ce 23 février 2016. La dynamique de notre village a permis le maintien des commerces et des services de proximité, donnant ainsi à nos aînés la possibilité de rester parmi nous, et même d'autres, en fin d'activité, de revenir au village pour la retraite. Ce dynamisme, on le trouve dans chaque habitant, chacun dans son domaine de prédilection ; il y a bien-sûr les actifs, les associations, les écoles etc. C'est l'ensemble qui fait l'efficacité du bien vivre ensemble à Brain.

Votre équipe municipale œuvre elle aussi pour que notre village soit accueillant, se développe et s'aménage. Pour l'année 2016, ce sera principalement, le lotissement des Malgagnes, les entrées de bourg route de La Breille, rue de Montsoreau et route de Saint Nicolas, les effacements de réseaux rue Charles Bruas et sans compter les renforcements des réseaux d'électricité seront les principaux travaux. Bien d'autres dossiers sont en cours d'étude pour une prochaine réalisation.

Bonne lecture et Bonne vie à Brain sur Allonnes. ■



Tempête

La commune a subi de nombreux dommages suite à la tempête de février dernier. Des arbres plus que centenaires ont été déracinés.

23 arbres au parc de la petite Coustancière route des Joutières sont tombés comme un château de carte. Sur la D 10 en direction de Bourgueil, plusieurs peupliers et sapins ainsi qu'un majestueux tilleul au lieu-dit les « fontaines » sur la D10 en limite

de Saint-Nicolas n'ont pas résisté à cette mini tornade.

Dans le cimetière un imposant cyprès se coucha provoquant des dégâts ainsi que 2 arbres déracinés aux pieds et présentant un danger ont dû être abattus par mesure de sécurité. L'intervention des services techniques et de l'entreprise Debarre a été nécessaire afin de rendre ce lieu accessible. ■



La Tourbière des Loges



LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et FDC (Fédération Départementale des Chasseurs) et RTE (Réseau de Transport d'Électricité) et PNR (Parc Naturel Régional) se sont associés en signant une convention de partenariat pour la sauvegarde et la restauration de la Tourbière des Loges. La Tourbière des Loges située en partie sur la commune de Brain-sur-Allonnes est l'un des milieux des plus sensibles du Maine-et-Loire. Elle sert de refuge à de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées telles que le rossolis et

feuilles rondes, la grassette du Portugal, l'Aconit napel, le Sympétrum noir, le campagnol amphibie ou le Bouvreuil pivoine. La Tourbière des Loges, zone humide colonisée par la végétation, est surplombée par 3 lignes électriques et de ce fait l'entretien du terrain sous la ligne revient à RTE.

Afin d'assurer la sauvegarde de cet espace naturel remarquable, il est indispensable de mettre en place une gestion particulière de la végétation. Un partenariat pour favoriser la biodiversité sous l'emprise des lignes électriques : RTE confie l'entretien de la végétation à la LPO et la FDC.

Ces 2 partenaires, réaliseront et encadreront des entreprises d'insertion ou des chantiers écoles, pour des opérations de rouverture des milieux (coupe de bois, élimination des ligneux) dans des zones difficile d'accès. Cette action s'inscrit dans

un programme plus vaste, qui vise à sauvegarder la Tourbière des Loges dans son ensemble sous le pilotage du PNR.

Si cette aventure vous intéresse vous pouvez vous rapprocher de la LPO, du PNR ou de la FDC. ■

Contact : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

PNR et l'Éco Trophe

Pour la 8^{ème} année, le Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine a organisé le concours Éco-trophe, visant à récompenser des acteurs locaux qui mettent en œuvre des actions innovantes, autour du développement durable.



Brain sur Allonnes a été lauréate du concours Éco-trophe, 3^{ème} prix, dans la catégorie biodiversité et Énergie et Innovation sociale.

Ce projet situé à l'entrée du bourg, route de Montsoreau.

La réalisation a consisté en la reconversion de la peupleraie en prairies pâturées, permettant la restauration des continuités écologiques sur ces deux zones humides.

Une meilleure visibilité du bourg améliore aussi le cadre de vie des habitants. ■

Campagne d'Iode

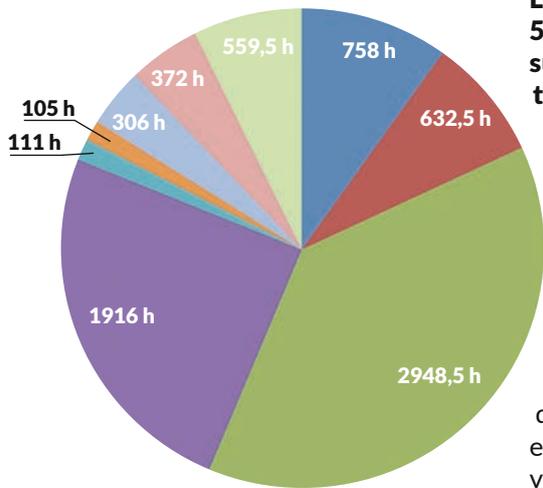
A ce jour seul 40% de la population a retiré les pilules d'iode auprès d'une pharmacie. La protection de la population face aux risques nucléaires en dépend. Et les gestes réflexes participent à cette protection. L'absorption des pilules se fera sur ordre du médecin.

Alerte : un coup long de sirène.

Pensez à la perception des comprimés pour votre foyer, la famille en visite chez vous, aux employés, aux visiteurs pour les assistantes maternelles aux enfants à domicile. Pour les nouveaux habitants de la commune faire la demande de comprimés d'iode auprès d'une pharmacie en justifiant de votre domicile. ■



Rapport du service technique



- TRAVAUX BATIMENTS
- MANUTENTION MATERIEL
- TRAVAUX VOIRIE
- TRAVAUX ESPACES VERTS
- TRAVAUX CIMETIERE
- ENTRETIEN MATERIEL
- QUOTIDIENNETE PROPRETE
- GESTION DE SERVICES
- SITE MEDIEVAL

Les compétences de chacun des 5 agents titulaires permettent d'assurer l'entretien de la commune, tant dans les bâtiments, que la voirie, les espaces verts, ou le cimetière.

Occasionnellement, des stagiaires ainsi que du personnel en emploi aidé viennent renforcer l'effectif.

Le graphique explique la répartition des activités en nombre d'heures sur l'année 2015; il met en avant l'importance du travail de voirie, soit plus d'un tiers du temps; ce travail consiste à l'entretien des chemins ruraux, (empierrement), des voies goudronnées par enrobé à froid pour les nids de poule, l'entretien de la signalisation verticale par le nettoyage des panneaux, de la signalisation horizontale par marquage au sol, les aménagements du cimetière, la pose de mobilier urbain, de panneau de signalisation, l'enfouissement précoce de la ligne téléphonique aérienne à l'entrée de la forêt de Courcy; le balayage mensuel des rues est accompagné d'une souffleuse, Le désherbage des rues est assuré par des produits phytosanitaires homologués; en 2016, le fleurissement des

pieds de mur devrait limiter encore l'utilisation de ces produits. Nous invitons la population à accompagner cette démarche. Le curage des fossés est effectué régulièrement selon un calendrier pré défini et le fauchage des bernes et fossés est assuré 3 fois maximum dans l'année, il représente à lui seul 1200 h de travail.

L'entretien des espaces verts représente 1/4 du temps : il se répartit entre l'lagage et la taille des arbres, notamment les charmes de la place du foyer rural, et les arbres de la cour de la mairie, la plantation et l'entretien des massifs qui agrémentent notre village presque toute l'année, ainsi que la tonte des espaces verts, et le ramassage des feuilles à l'automne.

En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, soit 10% du temps, il consiste en travaux de plomberie et électricité menuiserie ou peinture, pour l'ensemble des locaux de la commune et aussi pour les 10 logements locatifs. L'équipe technique est aussi chargée d'accompagner les associations, par la mise à disposition de matériel lors des manifestations et de pose des banderoles, ce qui compte 7% de leur temps. ■

Retraite de Dominique



A l'occasion du départ à la retraite de Dominique, ses collègues et plus ont fait l'événement autour du verre de l'amitié.

Dominique est entrée à la mairie de Brain comme agent de bureau employée aux écritures depuis le 1^{er} avril 1977. Elle obtient durant ces 39 années de service les grades suivants :
1991 : agent administratif
1995 : adjointe administratif



2002 : adjointe administratif 2^{ème} classe
2004 : adjointe administratif 1^{ère} classe.

Recrutée par Mr Dudot Louis maire, elle a travaillé sous la mandature des maires suivants « Mr Chevet Georges ; Mr Taveau Robert ; dernièrement auprès de Mr Boucher Yves ». Dominique, très professionnelle,

discrète, à l'écoute et au service des habitants a su tout au long de sa carrière s'adapter et évoluer au sein de son poste. Elle a cessé ses fonctions fin février 2016; nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite. Céline Bailly âgée de 22 ans, diplômée Bac+3 d'assistance en ressources humaines assure son remplacement. ■



Les Malgagnes

Parlons un peu de notre futur lotissement des Malgagnes.

Les travaux qui ont démarré dès le mois de février, prennent du retard et oui les pluies incessantes obligent les travaux à s'arrêter. Nous pouvons malgré cela espérer qu'il sera opérationnel comme prévu dès juillet 2016. ■



Borne de recharge électrique

Une borne de recharge pour voiture électrique avec deux points de recharges est installée place du champ de foire. 186 bornes de recharge seront mises en service dans le Maine et Loire d'ici fin 2016. Une carte d'implantation des bornes en fonctionnement est disponible sur le site du SIEML. www.sieml.fr

Comment les utiliser ? Le cordon du véhicule doit être équipé d'une prise T2 ou domestique normalisée avec terre.

ATTENTION : Les véhicules français ont des équipements avec un câble de type 3. Pour les usagers domiciliés dans le Maine et Loire ayant acheté un véhicule électrique avant le 1^{er} novembre 2015 le SIEML, sur demande, peut accorder une aide de 60,00 € pour acquérir un cordon de type 2 compatible avec la borne (formulaire disponible sur le site du SIEML).

La charge de batterie : Charger une batterie de 20 à 100% revient environ à 4,00 €, cela en une heure, avec un abonnement annuel de 24,00 € les facturations seront payables mensuellement. Par Smartphone, sans abonnement, la même charge reviendra à 5,95 € par heure de charge.

Renseignements sur le site : www.sieml.fr ■

Enfouissement des réseaux

La mauvaise alimentation électrique sur l'ensemble de la commune a amené le SIEML à procéder à des renforcements.

Le renforcement du poste n°12 du bourg rue Charles Bruas s'élève à 188 037 € entièrement pris en charge par le SIEML.

En ce qui concerne le lotissement des Malgagnes, celui-ci profite du nouveau transformateur.

Le coût de l'effacement des réseaux d'éclairage public et du génie civil tertiaire consécutifs à l'opération de renforcement du poste rue Charles Bruas sont de :

- 37885,89 € HT pour l'éclairage public dont 18942,95 € à charge de la commune.
- 43843,36 € TTC pour le génie civil tertiaire communications entièrement à la charge de la commune. ■



Nouvelle dénomination de rue

La nouvelle rue nommée « rue du puits » est la portion de voie détachée de la rue du lavoir, désormais en sens unique. ■



Les entrées de bourg

Nous avons le plaisir de revenir sur le projet engagé par la municipalité au cours de l'année 2015 et de vous exposer les travaux qui seront réalisés durant l'année 2016.

Le résultat des appels d'offres nous permet d'engager les travaux suivants :

La tranche ferme prévoit les entrées route de Montsoreau et route

de la Breille les pins complétés par l'aménagement du carrefour route de Saint-Nicolas permettant ainsi de terminer ce secteur.

Les 2 entreprises retenues sont :

- EUROVIA (VRD) pour un montant de 131277,33 € HT
- Ets Prouteau (espaces verts) pour un montant de 16789,60 € HT.

La maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux sont conduits par l'aménagement Pierre & Eau et Avena. ■

SIEMML

Le Syndicat intercommunal d'énergie de Maine et Loire (SIEMML) a en charge la maintenance du réseau électrique et la distribution aux usagers des communes du département et des 24 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Depuis 2012 le SIEMML a travaillé sur notre commune en prenant en charge le coût des travaux suivants :

Renforcement des réseaux + la reconstruction des postes suivants :

- les Cosnardières pour 58720,82 €,
- les Frénonins 34564,37 €,
- la Glacière 69059,11 €,
- le Moulin de l'air 56463,80 €.

Renforcement des réseaux + mutation des transfos :

- Le peu pour 38875,37 €
- Chantepie pour 86605,93 €

Installation de la borne de recharge électrique :

- place du champ de foire pour 7490,91 €

Renforcement des réseaux + construction d'un nouveau poste pour 148 002,67 € :

- route des Tavelières
- route de la rangée des chênes.

Reprise des réseaux du parking de l'épicerie pour 12643,23 € prise en charge du SIEMML 3088,17 €. ■

Renumerotation de routes

La numérotation des habitations de la route des Loges et de Saint-Nicolas n'est plus adaptée. Le conseil municipal a pris la décision d'une refonte de cette numérotation basée sur le principe de caméristique de ces deux voies. Les modalités seront fixées ultérieurement. ■



Atelier du bien vieillir

La MSA et la mairie ont mis en place un atelier du bien vieillir

Ce programme d'éducation à la santé développé par la MSA ouvert aux personnes de 55 ans et plus, se déroule en 6 séances hebdomadaires de 3 heures, comprenant également des ateliers pratiques. Les principaux thèmes abordés sont :

- Bien être dans sa tête
- L'alimentation
- Le sommeil
- le calcium et l'os
- les organes des sens
- le bon usage des médicaments.

Cet atelier a pour but de promouvoir les comportements qui favorisent un vieillissement réussi. Ce 1er atelier

qui s'est tenu du 26 février au 1^{er} avril 2016 pourra être renouvelé selon la demande. ■



Bibliothèque LIRE A BRAIN

Lire à Brain fait partie d'un réseau de bibliothèques gérées par la communauté d'agglomération Saumur Loire développement. En 2016, ce réseau prend une identité et un logo plus visuel et imaginaire. La cotisation est de 10€ par famille et gratuite pour les enfants et jeunes jusqu'à 26 ans, les demandeurs d'emploi, les écoles et les associations. Quant à son nombre d'adhérents, Lire à Brain se classe 2^{ème} du réseau (72 jeunes et 74 adultes). 12 bénévoles se tiennent à votre disposition sur les horaires suivant :

Mardi 17h30 à 19h mercredi 10h à 12h30 samedi 10h30 à 12h30 1er jeudi du mois de 12h30 à 13h30

Le nouveau bureau :

- Présidente : Edith Joulin
- Vice-présidente : Paule Stienon
- Trésorière : Patricia Catto
- Secrétaire : Line Reignier

Toujours à la recherche de bénévoles pour un meilleur service, Lire à Brain vous accueillera avec plaisir au sein de son équipe. ■

M^{me} Ezechiel

Le 23 février dernier nous avons eu l'honneur de fêter les 104 ans de Raymonde Ezechiel notre doyenne brainoise en compagnie de ses proches et du personnel de l'Établissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de Longué où elle réside depuis 2011. ■

Gym d'équilibre

Suite à l'après-midi convivial du 19 novembre dernier, organisé par l'Association La Fourmilière, nos adhérents ont souhaité la mise en place d'un atelier de gym adaptée.

L'Association s'est donc rapprochée de SIEL Bleu (association Sport Initiative Et Loisirs) qui œuvre dans la prévention de la santé par l'activité

physique adaptée. Depuis le 25 janvier, une quinzaine de personnes bénéficient d'une séance hebdomadaire avec Remy, un professionnel sportif de SIEL Bleu. Cet atelier se tient sur 21 séances d'une heure hebdomadaire au Foyer Rural. Le projet de maintenir durablement cette activité est en cours de discussion avec SIEL Bleu. ■

Repas des anciens

Comme chaque année, les plus accueillent avec plaisir nos adhérents autour d'un repas festif.

C'est après un discours de bienvenue et une pensée pour nos absents, que nos convives se régalent. ■



L'harmonie

2016 sera l'occasion pour l'Orchestre de redynamiser son nom et son logo : à découvrir très prochainement.

A l'occasion des 130 ans de l'association « l'harmonie » nous avons souhaité partager avec vous son histoire. C'est en 1884, à l'initiative de Monsieur Octave Babin, instituteur, que quelques élèves suivent une formation musicale. Le 21 juillet 1886, Monsieur le préfet du Maine et Loire autorise, par arrêté, la création de la société musicale sous l'intitulé « fanfare de Brain sur Allonnes ».

A cette époque et comme dans la plupart des orchestres, la formation musicale et instrumentale est dispensée par des musiciens bénévoles et amateurs de la fanfare.

En 1994, sous l'impulsion des élus et dirigeants de la fanfare, l'école de musique est créée, ainsi permettant aux jeunes et moins jeunes un enseignement musical de qualité.

En 2007, les écoles de musique de Brain sur Allonnes et de Blou sont dissoutes pour laisser place à l'école de musique Blou-Brain.

L'objectif des responsables et bénévoles étant d'optimiser les missions administratives et pérenniser les em-



ploi des professeurs de musique. En 2003, la fanfare de Brain sur Allonnes devient l'Harmonie qui compte actuellement 32 musiciens.

Après discussion avec le conseil municipal l'harmonie décide de dénommer ce bâtiment à l'espace musical Robert Taveau afin de rendre hommage à celui qui a œuvré durant plusieurs décennies au développement de l'Orchestre.

La direction de l'harmonie est assurée, depuis 1997, par Fabrice Fourmond, titulaire du DADSM (diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales).

Vous êtes musiciens et souhaitez

jouer au sein de notre groupe, venez nous rejoindre tous les mercredis de 20 h 15 à 22 h 00 dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Un grand merci à vous, public, pour vos applaudissements et encouragements, mais également à l'ensemble des musiciennes et musiciens pour leur assiduité, leur travail et leur humeur afin de vous offrir des prestations de qualité.

Vive la musique. ■

Contacts :

Fabrice Fourmond 02-41-52-23-25

Michel Goyet - 02-41-52-01-24

Hamonie.brain-sur-allonnes@gmail.com

Tournoi du foot

La vie d'une collectivité territoriale est rythmée par des instants forts, comme le sport amenant à faire des rencontres et des partages.

l'UFAB (union football Allonnes-Brain) organise chaque année son traditionnel tournoi jeune le jeudi de l'Ascension au stade Picard.

Cette année 47 équipes se sont retrouvées, les U11 - U13 - U15 - U17 ; ce qui représente 500 joueurs venant de Neuilly-Pompières, du Lude, de l'Indre et Loire et de notre canton.

Ce tournoi est sponsorisé par les artisans & commerçants de Allonnes et de Brain sur Allonnes.

Lors de cette journée 60 bénévoles se sont activés pour son bon fonctionnement, en se répartissant les tâches arbitrage-tombola-stands-buvette et restauration.



Pour le plaisir de chaque équipe, les joueurs, les organisateurs et sponsors se sont retrouvés autour du podium pour la remise des prix. ■



Calendrier des manifestations

DATE	EVÉNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi 4 juin et Dimanche 5 juin	Anniversaire 130 ans	Salle omnisports	Harmonie
Samedi 4 juin	Cochon grillé	A la Société	Société l'Union
Dimanche 19 juin	Vide greniers	Parking foyer parc st Maurille	Association foyer rural
Samedi 25 juin	Fête de l'école	Salle omnisports	APE école Louis Dudon
Samedi 9 juillet	Festival des Débranchés	Cabanodrome	La fourmilière
Jeudi 13 juillet	Pâtisseries	Place foyer rural	Comité fêtes et Amicale pompiers
Dimanche 24 juillet	Fête médiévale	Site de la chevalerie	AREGHAT
Samedi 6 août	JAMR	Site de la chevalerie	AREGHAT
Vendredi 19 août	Marché de producteurs	Parc Saint Maurille	Comité des fêtes
Dimanche 28 août	Saint Fiacre	Chevalerie de Sacré	AREGHAT
Vendredi 9 septembre	Loto	Salle omnisports	UFAB
Dimanche 18 septembre	Saint Maurille	Rues du village	Comité des fêtes
Lundi 19 septembre	Repas de Pire	Place du commerce	Comité des fêtes
Vendredi 30 septembre	Loto	salle omnisports	APE école Louis Dudon
Samedi 15 octobre	Diner dansant	Foyer rural	Société l'Union
Samedi 29 octobre et Dimanche 20 octobre	Expo champignons	Foyer rural	Comité des fêtes
Vendredi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Foyer rural	Asso AFN
Samedi 12 novembre	Bourse aux jouets	Relais Jeunes	La fourmilière
Samedi 19 novembre	Soirée chansons françaises	Foyer rural	Comité des fêtes
Vendredi 2 décembre	Soirée basket	Salle omnisports	Tournoi
Dimanche 4 décembre	Concert Ste Cécile	Foyer rural et réfectoire	Harmonie
Dimanche 11 décembre	Marché de Noël	Salle omnisports	Comité des fêtes

Marchés des Producteurs de Pays
Printemps/Été 2016

100% produits locaux !

VILLEBERNIER Vendredi 15 avril
 VIVY Vendredi 20 mai
 ALLONNES Vendredi 17 juin
 VARENNES-SUR-LOIRE Vendredi 15 juillet
 BRAIN-SUR-ALLONNES Vendredi 19 août
 NEUILLÉ Vendredi 16 septembre

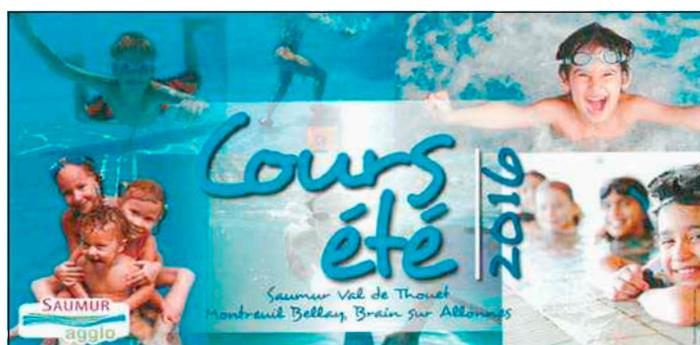
De 17h à 21h

Petite restauration sur place
 Animation musicale

Légumes, Fruits, Vins,
 Bière, Jus de fruits, Viandes,
 Artisanat...

facebook

www.marches-producteurs.com



Ouverture de la piscine du 2 juillet au 31 août

La piscine ouvrira le 2 juillet de 9h à 12h pour les inscriptions. **Pour les enfants**, il est impératif de connaître le niveau de natation de l'enfant avant toute inscription. **Pour les cours d'aquagym**, les places étant limitées seules les 20 premières personnes seront acceptées. Pour plus d'informations prendre contact auprès de l'accueil des piscines pendant les horaires d'ouvertures. ■

Décor Foyer

Afin d'égayer le foyer rural, une fresque sera réalisée sur le volet roulant de la porte d'entrée. ■

